

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**COUPE DE BOIS SUR PIED**

Les personnes intéressées sont invitées à compléter le bulletin d'inscription ci-dessous et à le retourner en Mairie ou par mail (mairie@lourmarin.com) **avant le 01 septembre 2025.**

**Pour prétendre à une coupe de bois, il faut :**

- Être domicilié à Lourmarin (une pièce d'identité accompagnée d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois sont demandés à l'inscription) et utiliser ce mode de chauffage ;
- Disposer d'un véhicule et de matériel adaptés pour le façonnage et le débardage du bois ;
- Justifier d'être assuré en fournissant une copie de l'attestation d'assurance « Responsabilité civile chef de famille » à l'inscription ;
- Avoir pris connaissance du règlement de coupe ;
- Connaître les règles de sécurité et disposer de l'équipement de sécurité obligatoire : casque, pantalon anti-coupure et chaussures de sécurité, pour tous les travaux.

Je soussigné,

NOM/PRENOM : .....

ADRESSE : .....

Numéro de téléphone : .... / .... / .... / .... / ....

Mail : .....

Demande mon inscription pour l'attribution d'une coupe de bois au titre de la saison 2025/2026. **Je certifie que ce bois sera destiné à ma provision personnelle.**

J'ai pris note que le tirage au sort aura lieu le 17 septembre 2025 à 18h00 à l'espace

Camus boulevard du Rayol et qu'aucune convocation ne me sera adressée.

Lourmarin, le

(signature)

**TALON D'INSCRIPTION À**  
**CONSERVER PAR**  
**L'AFFOUAGISTE**

M. Mme .....

**Réunion d'information et tirage au sort des lots :**

mercredi 17 septembre à 18h00.

**Lieu :** Espace Camus

**Coût :** 100€ le lot à régler par chèque

**Délais :** Le bois doit être façonné et débardé avant le 15 mars 2026.

**Aucune procuration n'est autorisée au tirage au sort :**

→ Vous devez être **présent** pour bénéficier d'un lot, et **montrer une pièce d'identité** pour procéder au tirage.